

## Recherches sociographiques



Andrée DUFOUR, *Histoire de l'éducation au Québec*

Marc-André Éthier

---

Volume 40, Number 2, 1999

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/057295ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/057295ar>

[See table of contents](#)

---

### Publisher(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

### ISSN

0034-1282 (print)

1705-6225 (digital)

[Explore this journal](#)

---

### Cite this review

Éthier, M.-A. (1999). Review of [Andrée DUFOUR, *Histoire de l'éducation au Québec*]. *Recherches sociographiques*, 40(2), 385–389.

<https://doi.org/10.7202/057295ar>

peut avoir des conséquences sur leur avenir. Cela participe sans doute à rendre son travail encore plus complexe.

Vaugois nous invitait à lire son recueil en promettant qu'il nous permettrait de comprendre un peu mieux les Hurons et les pièges qui guettent l'historien. Je dirais qu'il y a une troisième et excellente raison de lire son document : il nous met nez à nez avec la question de l'implication des historiens dans les tribunaux. Après avoir lu ce recueil, il devient plus clair que si les historiens évitent les tribunaux, ceux-ci peuvent être amenés à prendre, sans tenir compte du passé, des décisions qui peuvent peser lourd dans l'avenir des communautés autochtones. Toutefois on peut aussi se demander si en agissant comme experts auprès de la Cour, les historiens n'abandonnent pas, en quelque sorte, aux tribunaux le soin d'interpréter l'histoire à leur place. Ou encore si le travail de l'historien n'est pas d'une certaine manière rendu plus difficile par les questions territoriales et politiques qui sont débattues depuis quelques années devant ces mêmes tribunaux.

Thibault MARTIN

---

Andrée DUFOUR, *Histoire de l'éducation au Québec*, Montréal, Boréal, 1997, 124 p. (Boréal Express.)

L'éducation est l'objet de débats récurrents au Québec. Le livre d'Andrée Dufour décrit les origines et l'évolution des grandes tendances qui les traversent, des premières tentatives de scolarisation durant le Régime français jusqu'à l'annonce des dernières réformes. Divisé en six chapitres de longueur comparable et classés selon l'ordre chronologique, l'ouvrage accorde une égale attention aux communautés locales et aux structures administratives, au discours politique et au contenu des programmes d'études, aux structures scolaires et à la scolarisation, aux conditions de travail des effectifs enseignants, à leur formation et à leur composition, à l'État et à l'Église, aux femmes et aux hommes, aux systèmes scolaires protestant et catholique.

Le premier chapitre couvre la période allant de 1635 à 1838. Il retrace l'implantation par l'Église catholique d'un premier réseau d'établissements scolaires. Après la Conquête britannique de 1759, les difficultés de recrutement de clercs, la diminution des subsides, ainsi que l'opposition du haut clergé catholique à la création d'un réseau scolaire public diminuèrent la fréquentation scolaire et l'alphabétisme. Devant les problèmes que cette situation posait, les autorités britanniques et la petite bourgeoisie canadienne-française, dans le premier tiers du dix-neuvième siècle, établirent trois systèmes éducatifs : les écoles de l'Institution royale, les écoles de fabrique et les écoles de syndics. Bornons-nous à noter que, de ces initiatives de courte durée, les écoles de syndics connurent le plus de faveur. L'auteure l'explique par la générosité de l'aide gouvernementale et par le rôle accordé aux populations locales (les propriétaires fonciers élisant les

administrateurs – ou « syndics »). Les progrès que ce succès assura sur le plan de l'accès à l'instruction se manifestèrent dans la scolarisation. La proportion d'enfants allant en classe passa d'un sur douze au début du siècle à un sur trois en 1831. Ces statistiques cachent toutefois un fort taux d'absentéisme et des disparités tenaces. Ainsi, les registres des écoles répertoriaient 73,5 % des enfants de la cité de Montréal (toutes catégories confondues) en 1835, tandis que la proportion était de 22,5 % dans les paroisses rurales de l'île. En 1836, 29,3 % des garçons fréquentaient l'école contre 24,9 % des filles. De même, 55,4 % des enfants anglophones étaient inscrits à l'école, mais seulement 27,2 % des francophones. Dans les années 1840, les enfants appartenant à la « catégorie socioprofessionnelle supérieure » présentaient un taux d'alphabetisation de 88,5 %, alors que celui de la catégorie « inférieure » était de moins de 30 %. Notons par ailleurs que, durant cette période, le corps enseignant (dans les écoles primaires rurales notamment) se féminisa, mais demeura laïc dans une proportion de plus de 70 %.

Le deuxième chapitre porte sur la période 1836-1875. Il relate la pénible, mais durable, création d'un nouveau système scolaire public qui s'avéra l'une des assises du réseau actuel. Après la rébellion de 1837-1838, un collaborateur de Durham recommanda d'établir un système national d'écoles communes anglophones financées par les propriétaires fonciers des collectivités locales. Un haut fonctionnaire, le surintendant, aurait chapeauté le tout. Le projet fut adopté en 1841, après des modifications. Elles accordaient le droit de créer et de gérer des écoles distinctes (« dissidentes ») aux habitants d'une religion différente de celle de la majorité d'une paroisse. (Cette disposition fut reprise en 1867 par l'article 93 de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique.) En 1842, deux surintendants étaient nommés, l'un pour le Canada-Est (le Québec), l'autre pour le Canada-Ouest (l'Ontario). Cette dualité dotait *de facto* le Canada-Est d'un système scolaire propre et ruinait le projet d'angliciser ses habitants. Pourtant, ceux-ci refusèrent de verser aux écoles les taxes foncières. La contestation devint même violente. C'est la « Guerre des éteignoirs ». L'auteure attribue cet épisode non à l'opposition « à la diffusion des lumières de la connaissance parmi le peuple », mais à une réaction face à un système éducatif jugé injuste et cher, ainsi qu'à l'avarice des grands propriétaires terriens, entre autres raisons. Les seigneurs, surtout, refusaient de payer 1 / 40 de toute la taxe scolaire de leurs seigneuries pour scolariser des gens qu'ils préféraient ignorants, alors que leurs enfants fréquentaient les collèges privés. Par ailleurs, c'est aussi à cette époque que l'État commença à montrer de l'intérêt envers la formation des maîtres, en créant des bureaux d'examineurs et en rétablissant les écoles normales. La professionnalisation et la féminisation des effectifs enseignants se poursuivirent. En parallèle, la part de religieux en leur sein passa de 10,5 % à 22 % entre 1853 et 1874. Ce renforcement du caractère confessionnel du système scolaire se manifestait encore de deux autres manières. D'abord, les Clercs de Saint-Viateur, les pères de Sainte-Croix et les Jésuites assumèrent la direction de nombreux nouveaux collèges, tant à Montréal qu'en région. Ensuite, deux comités confessionnels (l'un catholique et l'autre protestant) du Conseil de l'instruction publique prirent la relève du ministère de l'Instruction publique. Entièrement indépendants l'un de l'autre, ces comités géraient deux systèmes confessionnels ségrégués. Leur clergé respectif les dominait.

Le troisième chapitre a pour objet le double caractère de la période 1875 à 1923. D'une part, l'époque est conservatrice. En 1891, le taux d'analphabétisme s'élevait à 30 % au Québec, contre 7 % en Ontario. En vue de répondre aux besoins de l'industrie montréalaise, le premier ministre libéral Félix-Gabriel Marchand tenta d'y remédier par une réforme du système d'éducation en 1897. Mais monseigneur Bruchési s'opposa à toute intervention laïque dans les écoles, pour éviter la réduction du pouvoir de l'Église en ce domaine. Avec l'aide du pape Léon XIII, de Thomas Chapais et du premier ministre libéral fédéral Wilfrid Laurier, il parvint à contrarier les visées de Marchand. D'autres réformistes réclamèrent une loi rendant l'instruction obligatoire, par la suite. Mais le haut clergé et les élites laïques considéraient que l'instruction trop poussée des enfants des classes populaires serait néfaste, car « il faut bien se garder d'élever l'enfant pour une autre condition que celle dans laquelle il est appelé à vivre » (p. 55). L'accès à l'éducation supérieure demeura en effet restreint, la plupart des enfants ne terminant pas leurs études primaires : en 1910, 4 % de tous les élèves qui fréquentaient l'école se trouvaient en 5<sup>e</sup> année et 1 % en 7<sup>e</sup>. De même, les filles continuaient d'être moins instruites. En 1900, elles étaient, à 16 ans, cinq fois moins nombreuses que les garçons du même âge à fréquenter l'école. Le discours officiel les confinait aux rôles de mères et de gardiennes des traditions et des valeurs agricoles et catholiques afin d'assurer la survie des Canadiens français. Dans cette perspective, les écoles ménagères furent créées. Les religieuses y enseignaient la tenue d'un ménage, l'art culinaire, la couture et les techniques agricoles. D'autres écoles féminines ajoutaient des matières d'intérêt général, et 1 200 élèves les fréquentaient en 1920. Un premier collège classique féminin fut en outre mis sur pied, en 1908, et un deuxième, en 1924 (suivis de 22 autres durant la période suivante). Seule une fraction des filles, issues de l'élite, les fréquentaient. D'autre part, il s'agissait d'une époque innovatrice. Ainsi, l'État rationalisa la certification des maîtres et organisa un enseignement technique permanent. Le clergé fonda une succursale montréalaise de l'Université Laval. En 1920, l'Université de Montréal s'affranchit de sa tutelle et devint la deuxième université francophone de la province. Un débat à propos du statut des écoles juives marqua aussi la période.

Le quatrième chapitre porte sur les problèmes des années 1923-1959 et sur les ajustements importants qui furent apportés. Au cours élémentaire allongé, s'ajouta un cours complémentaire public offrant quatre voies : agricole, industrielle, commerciale et ménagère. La formation des maîtres fut augmentée et uniquement dispensée en école normale. Le réseau universitaire poursuivit son expansion, avec la fondation des universités de Sherbrooke et Sir George Williams. Sous l'impulsion de l'abbé Tessier, l'enseignement ménager fut transformé en cours secondaire complet. En 1959, avant leur abolition, le Québec comptait 204 « écoles du bonheur » qui dispensaient ce programme à 8 % des étudiantes de l'ordre secondaire et collégial. Le cours « Lettres-Sciences » était plus populaire, avec 5 004 inscriptions en 1940. Correspondant aux quatre premières années du cours classique, ce cours permettait d'entreprendre le second cycle ou d'être admise aux écoles d'infirmières. Mais ces progrès dissimulaient mal plusieurs problèmes. Les filières scolaires étaient multiples et incohérentes. La persistance et l'assiduité aux études demeuraient faibles, nettement en retard sur l'Ontario, surtout du côté

catholique francophone. Le financement et l'équipement des universités faisaient défaut. Même si les institutrices de campagne commençaient à s'organiser et à militer, leurs conditions de travail restaient pénibles et elles subissaient la discrimination. Malgré des initiatives des pouvoirs laïques, l'Église dominait toujours l'Éducation.

Le cinquième chapitre présente les grandes réformes 1959-1985. Dès l'après-guerre, l'éducation est considérée au Québec comme un moyen d'accéder à la modernité. Les syndicats demandent de plus en plus qu'elle contribue à aplanir les inégalités sociales. Le coup d'envoi d'une réforme en profondeur des structures et des contenus scolaires est donné avec l'arrivée au pouvoir de l'équipe libérale de Jean Lesage en juin 1960. La gratuité scolaire est assurée jusqu'à la 11<sup>e</sup> année, la fréquentation scolaire devient obligatoire jusqu'à 15 ans et la Commission royale d'enquête présidée par monseigneur Parent est mise sur pied. Les premiers tomes des travaux de la Commission paraissent en 1963. Suivent la création du ministère de l'Éducation du Québec en 1964 et la refonte totale des structures scolaires, dorénavant unifiées et mieux financées. La durée du cours primaire est réduite à six ans. Un cours secondaire général ou professionnel mixte est dispensé dans les mêmes écoles (les polyvalentes). Des collèges d'enseignement général et professionnel (cégeps) offrant une formation pré-universitaire et technique remplacent les collèges classiques. Un réseau d'universités d'État est créé, l'Université du Québec, qui a des constituantes dans toutes les régions de la province. Ces réformes accroissent la scolarité des jeunes Québécois. Au début des années 1960, 14 % des élèves inscrits en 1<sup>re</sup> année atteignaient la 11<sup>e</sup> année. En 1985, 72 % obtiennent un diplôme d'études secondaires. Chez les jeunes de 20 à 24 ans, le taux d'inscription aux études universitaires était de 4 % en 1960. En 1985, 25 % de la population de moins de 30 ans accède aux programmes réguliers de 1<sup>er</sup> cycle à l'université. Tous les écarts ne sont certes pas comblés, mais des progrès très nets sont notés chez les filles, les francophones et les jeunes issus des milieux populaires. La période est aussi marquée par la question du choix de la langue d'enseignement et par le mouvement étudiant. La composition, la formation, le travail et l'engagement politique du personnel enseignant connaissent également des changements importants.

Les années 1985-1997 servent de prétexte, dans le sixième chapitre, pour discuter des enjeux des débats relatifs aux écoles privées, au décrochage, au rôle et à l'identité des commissions scolaires, etc. L'auteure s'interroge sur l'avenir d'un système scolaire exsangue, dans la foulée de la révision de la formation des maîtres et du dépôt du rapport de la Commission des États généraux de l'éducation (dont on a su depuis qu'il a inspiré le *Groupe de travail sur la réforme du curriculum* dans son rapport à la base de la réforme annoncée par la ministre Marois en décembre 1997).

Somme toute, voilà une synthèse brève, complète, simple et de qualité qui fait le point sur un domaine riche en développements. S'il s'agissait d'un ouvrage tiré d'une thèse de doctorat portant sur les origines du système scolaire québécois, on regretterait l'absence d'explication sur la provenance des données (statistiques, notamment) et des méthodes de recherche employées comme l'évacuation des débats historiographiques actuels (sur le libéralisme de la province, par exemple).

Mais voyons davantage ici un excellent manuel destiné à un cours d'introduction à l'histoire du système scolaire pour les non-historiens, auquel on pourrait tout au plus reprocher alors un certain manque de mises en contexte politique (que se passa-t-il en 1837-1838 ?) et socioéconomique ou de comparaisons avec la situation d'autres provinces et d'autres pays.

Marc-André ÉTHIER

---

Pierrette BOUCHARD, Jean-Claude ST-AMANT, Natasha BOUCHARD et Jacques TONDREAU, *De l'amour de l'école. Point de vue de jeunes de 15 ans*, Montréal, Les Éditions du Remue-Ménage, 1997, 190 p.

Les jeunes du secondaire, plus particulièrement les élèves de 15 ans, ont été le point de mire des analystes de l'éducation au Québec ces dernières années. En font foi les rapports de recherche publiés par le ministère de l'Éducation, par l'Institut québécois de recherche sur la culture (IQRC), ainsi que par les centres de recherche universitaire, notamment le Centre de recherche et d'intervention sur la réussite scolaire (CRIRES). La prise de conscience que l'abandon et l'échec scolaires touchaient davantage les garçons que les filles et que l'écart allait grandissant a amené les auteurs de *De l'amour de l'école* à creuser cette question.

Cette étude se situe dans la ligne des études féministes en éducation qui ont associé les difficultés scolaires des garçons aux rapports sociaux de sexe en contexte scolaire. Puisant dans deux sphères des sciences sociales, soit la psychosociologie et la sociologie interactionniste, Bouchard et ses collègues se sont fixé comme défi d'examiner comment les rapports sociaux de classe et de sexe se combinent et se manifestent à l'école pour influencer la réussite et l'échec scolaire. Et c'est là que réside toute l'originalité de l'étude, contrairement à nombre de recherches précédentes, qui, elles, cherchaient plutôt une explication fondée sur la classe sociale seule des élèves.

Tous ceux et celles que le sujet intéresse, parents, membres du personnel enseignant ou du personnel scolaire, décideurs ou chercheurs, trouveront leur profit dans la lecture de ce livre. Le premier chapitre, théorique, traite des rapports sociaux de sexe et de leur mise en forme dans les pratiques discursives. Le deuxième porte sur la méthode utilisée pour mener à bien l'étude, tandis que les troisième et quatrième chapitres présentent les résultats de l'enquête illustrés de nombreux témoignages d'élèves. Les lecteurs et les lectrices moins familiers avec les théories sociologiques s'attarderont sans doute davantage à ces chapitres qui leur sembleront plus accessibles et leur permettront de constater que le discours des jeunes est cohérent d'une recherche à une autre. Mais alors que certaines études étaient plutôt descriptives, celle-ci est fondée sur une analyse théorique des faits sociaux.